

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal

13 Février 2024

Le 13 février 2024, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 6 février 2024 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs. CHAUVIN Marc, MURITH Bernard, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, ROUSSET Annie, RONDEAU Florence,

Représentés : Mme CHOLET Stéphanie par Mme RONDEAU Florence
Mme LECAMUS Maude par Mme FORET Sylvie
Mr SUCHOT Lionel par Mme VOLLEREAU Virginie

Absents excusés : M. Jacques BIARD

Secrétaire de séance : Virginie VOLLEREAU

Monsieur le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour le point suivant : Délibération – Signature CTG
Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte rendu
- 3 - Délibération 2024.02.01 Subvention ASM
- 4 - Point Budget
- 5 - Retour sur projet Cor
- 4 - Infos diverses :
 - * Travaux en gare maison Fleuret
 - * Carnaval CCBM
 - * Aménagement parking cimetière

Désignation du secrétaire de séance

Mme Virginie VOLLEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 16.01.2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 16 Janvier 2024 à l'unanimité.

Délibération 2024.02.01 Demande subvention ASM

L'association Sportive de Marolles sur Seine renouvelle sa demande de subvention pour l'année à venir. Pour rappel, l'ASM comptait au 31/12/2023 : 797 adhérents dont 16 Tombiers, répartis dans les 12 sections – 17 activités, pour tous publics. Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le versement d'une subvention de 150 € au profit de l'ASM.

Délibération 2024.02.02 Signature CTG

Dans le cadre d'évolution de notre activité périscolaire/ halte-garderie, nous serons susceptibles de bénéficier de fonds. Les communes de Bazoches les Bray, Balloy et Gravon doivent également délibérer dans ce sens.

Considérant que la convention Territoriale Globale Intercommunale 2023-2027 est menée en partenariat avec la caisse d'allocations Familiales de Seine et Marne et les communes signataires.

Considérant que la Convention vise à définir le projet éducatif et social en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les familles.

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- Approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne ainsi que la charte des Solidarités avec les aînés avec la MSA ;
- Précise que la C.T.G. est conclue jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la C.T.G. ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatif à la Convention.

Compte Administratif 2023

	Fonctionnement	Investissement	GLOBAL
Dépenses	221 005,00	129 170,38	350 175.38
Recette	311 732.01	112 054,79	423 786.80
Résultat d'exécution	90 727.01	- 17 115.59	73 611.42
Résultat n-1 reporté	173 281,12	0	173 281,12
Résultat clôture 2023	264 008.13	-17 115.59	246 892.54

Budget 2024

Devis en cours pour :

- Tracteur (40CV – 4 roues motrices) + épaveuse avec joystick + rouleau désherbeur + broyeur : 65 à 70K€ (tracteur + cabine : 30/32K€, épaveuse : 13K€, rouleau : 13K€, broyeur : 3.6K€).
- Store : entre 5 et 7K€. Des devis sont en attente
- Extension hangar : Dalle, charpente, bardage : Mr MUTITH doit dessiner projet pour demande de permis et prévision des matériaux, Mme FORET a formé une demande auprès de S2E77 : devis en attente pour branchement eau + passage fourreaux pour électricité + fourreau pour fibre
- Lors de ces travaux, les 2 compteurs (maison de M. SUCHOT et hangar) seraient placés à l'extérieur.
- Budget Guirlande : 2 000 € environ, en étude. Mme RONDEAU & M. MURITH doivent fournir la liste des éléments à commander

Projet CoR Voirie

Présentation du projet et argumentation de l'utilité de ce dernier : fait au sein du département le 05/02/2024. Passage en commission le 05/04/2024 et le 30 mai 2024 à la région

Ces travaux sont nécessaires pour la sécurité des usagers : trop de trous qui se forment ; refaire seulement le dessus de la route représenterait 20 KF mais ne durerait pas.

M. le Maire voit avec le Maître d'œuvre quand nous pourrons lancer les appels d'offre.

Infos diverses

Carnaval CCBM : Beaucoup de bénévoles, la décoration du char avance bien.

Aménagement parking cimetière (environ 10K€) : à l'étude. Déplacement des transfos par ENEDIS pour créer une entrée côté chemin de Vinneuf – devis gratuit mais les équipes sont débordées ! et coût probable 10 à 15 K€.

Exercice du pouvoir de police de la publicité extérieure : à l'unanimité, le conseil refuse de déléguer ce pouvoir de police de la publicité extérieure à la communauté de communes. Un arrêté sera pris en ce sens.

Maison de l'Ecluse : le rachat de la maison éclusière a été voté par la CCBM (1 voix contre 8 abstentions)

Taxe additionnelle régionale de séjour : La Commune n'est pas concernée par cette taxe.

Coupe du sapin du cimetière : travaux à réaliser rapidement.

Recherche de sono pour le 21/06

Déplacement du radar pédagogique demandé par Mme FORET pour pouvoir mesurer les vitesses excessives et faire un retour à la Gendarmerie.

Brocante : les premières réservations arrivent. Mme & M. MUTRITH seront absents ; refaire des banderoles ; prévoir réunion des bénévoles pour le vendredi 14/06 à 19H ; voir pour achat pompes à bières, friteuse électrique.

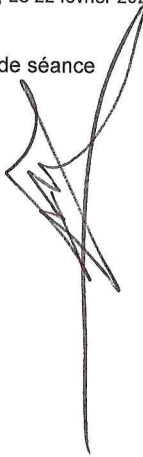
14 Juillet : le choix de la structure gonflable est fait.

Séance levée à 22 h/

Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 12 mars 2024 à 20 h.

Fait à la Tombe, Le 22 février 2024

Le secrétaire de séance



Le Maire
Marc CHAUVIN

